



LIMINAIRE CTL du 28/06/2022 DÉCLARATION DE LA CGT DIRCOFI

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Bonne nouvelle : le parti du Président-Monarque vient d'être battu, humilié, affaibli, par une population qui rejette largement la politique qu'il voudrait prolonger, à travers la retraite à 65 ans, le travail forcé pour les bénéficiaires du RSA, la casse de la fonction publique, etc, etc Pas suffisamment, certes, pour lui imposer une cohabitation mais assez pour l'affaiblir et mettre à l'agenda politique comme priorité n° 1 la question des salaires.

Autre bonne nouvelle : le lot de ministres balayés par les électeurs. Satisfaction de voir mordre la poussière les Castaner, Ferrand, Bourguignon, Benin, De Montchalin ex ministre de la destruction de la Fonction Publique, ou encore Maracineanu ex ministre des sports et des dispendieux JO Paris 2024 battue par notre camarade Rachel Keke, femme de chambre militante CGT qui a animé avec succès le plus long combat de l'histoire de l'hôtellerie avec près de 2 ans de grève et une victoire sur toutes leurs revendications. La voix du peuple, de « ceux qui ne sont rien » aux yeux du Président, sortira désormais de la bouche d'une syndicaliste, femme de ménage, assise sur les bancs du Palais Bourbon. Un bon point pour le rapport de force et les luttes à venir.

Mais la faillite du pouvoir actuel s'exprime aussi, malheureusement, par le nombre élevé de sièges de députés remporté par l'extrême droite : 89 ! 10 fois plus de sièges que lors de la précédente mandature ! A trop vouloir construire sa victoire personnelle en se retranchant opportunément derrière un front républicain que l'on a soit même allégrement fissuré, voilà le résultat !

Les leçons de cette crise politique seront-elles tirées ? Le syndrome de Jupiter qui semblait avoir gagné tous les lieux de pouvoir jusqu'à notre Direction Générale va-t-il laisser la place à plus de démocratie sociale ? Rien n'est moins sûr.

Qu'on en juge avec le grand remue-méninge lancé par la DG le 18 mai et qui se tiendra à la DIRCOFI IDF dans les prochains jours. Soyons clairs, la CGT estime qu'il s'agit d'une grande fumisterie. En guise de remue-méninge, c'est une technique de management bien connue désormais qui est à l'œuvre afin d'obtenir une adhésion de façade de quelques agents. La servitude volontaire théorisée par La Boétie depuis le XVIème siècle, le management participatif développé aux USA dans les années 60, le remue-méninge de Mr Fournel. Quelle modernité !

Les collègues qui, de bonne volonté, croient participer à une concertation où leurs idées seront prises en compte doivent savoir qu'il n'en sera rien, que la DG s'en moque éperdument et qu'ils perdront leur temps. Le contrat d'objectifs et de moyens 2023-2025 est déjà tout ficelé. La politique souhaitée à la DGFIP par le gouvernement et mise en œuvre par la DG est massivement rejetée par les personnels : NRP, RIFSEP, réductions d'effectifs, gel du point d'indice, emplois existants mais vacants, chute des chiffres du contrôle fiscal, taylorisation des missions, concentration des services... La DG est-elle prête à écouter les agents ? Bien sûr que non. Chacun doit savoir qu'après la loi dite de modernisation de la Fonction Publique « grâce » à laquelle il n'y aura bientôt plus de

CAP locales, la dernière à la DIRCOFI IDF se tiendra la semaine prochaine, « grâce » à laquelle les emplois de contractuels se substituent petit à petit aux emplois statutaires, qu'après cette loi le gouvernement a maintenant pour mission d'en terminer définitivement avec le statut en s'attaquant à la structure même de la rémunération.

Monsieur le Directeur de la DIRCOFI IDF, permettez-nous de vous suggérer une action utile pour le contrôle fiscal qui pourrait être inscrite dans le prochain COM et déclinée dans notre direction. Nous vous lançons un défi. Nous sommes bons joueurs, c'est un défi à votre portée. Transports et repas : vous savez que les vérificateurs qui travaillent sous votre autorité en sont de leur poche, la CGT vous l'a répété des dizaines de fois et exige que vous remédiiez à cette situation. Vous pouvez le faire, les directeurs de la DVNI et de la DNEF l'ont fait avant vous en obtenant le remboursement intégral du pass Navigo pour leurs agents. À vous de jouer pour qu'il en soit de même ici et n'oubliez pas les frais de repas pour les parisiens en intervention à Paris.

Un autre défi pourrait consister à murmurer auprès d'une oreille attentive que les organisations syndicales de la DIRCOFI IDF sont toujours en attente d'un rendez-vous avec le ministre pour lui remettre les pétitions des agents pour l'attribution de la prime de fidélisation territoriale. Prime pour laquelle nous remplissons pourtant tous les critères édictés dans le décret ministériel !

Car sur la question de la rémunération, là encore pas grand-chose à attendre du gouvernement. Voyez où en est la Fonction Publique : le nouveau ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer qu'à partir de 2023 les enseignants toucheront au minimum 2000 € / mois. Quelle honte !

Concrètement, il faut savoir que compte tenu du blocage du point d'indice depuis 2010 et de sa faible évolution de 2000 à 2010, la perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 s'établit à 25,2 % (hors tabac) rapportée à 15,1 % depuis le 1er juillet 2010 (hors tabac).

Le préjudice salarial supporté par les agents de la Fonction Publique a été calculé comme suit :

- Grille type pour un agent de catégorie C : la perte mensuelle pour un agent administratif principal de 2ème classe (fin de grade) est estimée à **495€** !
- Grille type pour un agent de catégorie B : la perte mensuelle pour un contrôleur de 1ère classe (fin de grade) est estimée à **630€** !
- Grille type pour un agent de catégorie A : la perte mensuelle pour un inspecteur (fin de grade) est estimée à **794€** !
- Catégorie A+ : la perte mensuelle pour un administrateur hors classe est estimée à **1325€** !

Plutôt que de répondre à cette urgence salariale, le ministre de l'économie Bruno Le Maire vient d'indiquer prévoir 40 milliards d'économies sur l'ensemble du nouveau quinquennat :

- 10 milliards économisés dans le cadre de la réforme des retraites
- 10 milliards économisés sur le budget des collectivités locales
- 20 milliards économisés sur le budget de l'État

La CGT appelle donc les personnels à faire entendre dans les prochaines semaines et les prochains mois, en dehors des pseudos concertations, avec leurs organisations syndicales et dans l'unité, leurs

revendications pour l'amélioration des salaires et de la situation de l'emploi, non seulement à la DGFIP mais également dans toute la Fonction Publique.

Car sur le volet de l'emploi, il convient là aussi de changer de logiciel. Si rien n'est fait en urgence, avec la vague de départs en retraite actuelle, notre administration va se retrouver confrontée à de graves difficultés. Avec ces départs massifs et cette absence de recrutement, ce sont des savoirs et des savoirs faire essentiels qui se perdent.

Si la DGFIP a toujours bénéficié au cours des dernières décennies d'une plus grande attractivité par rapport aux autres administrations, le nombre de candidats aux concours est en constante diminution depuis 2016 (environ 1/3 de candidats en moins) tandis que celui des départs à la retraite a atteint son plus haut niveau. La perte d'attractivité concerne dorénavant la DGFIP avec 1 lauréat sur 4 aux divers concours en 2021 (contre 1 lauréat sur 30 en 2017).

Toujours d'après les chiffres de la Centrale (GT GPEEC 23/11/2021), environ 1 agent sur 5 partira en retraite d'ici 2025.

Les administrations considèrent qu'il faut pour un concours au minimum **4 candidats pour 1 place** pour avoir un recrutement répondant à certains critères de qualité. En dessous de ce seuil, les personnes entrantes n'auraient pas le niveau espéré. Ainsi, l'Éducation Nationale subit depuis plusieurs années une baisse de la qualité au niveau du recrutement, notamment pour les instituteurs dans des académies déficitaires ou dans des spécialités comme les mathématiques ou les lettres classiques. Nous y allons tout droit à la DGFIP.

Le problème de la transmission des savoirs est donc posé avec force. Nous l'avons déjà évoqué dans cette assemblée à propos de l'avenir des « sachants ». Mais force est de constater que la DG occulte totalement cette problématique. Pire, elle l'a aggravée par la mise en place d'une formation initiale dégradée et amputée de plusieurs mois pour les inspecteurs.

Nous le voyons à la DIRCOFI aussi à travers la mise en place de la brigade d'intégration qui vient percuter ce problème. Si l'idée initiale de créer un « sas d'accueil » d'un an pour les JAPAS est louable, la CGT s'interroge sur les moyens accordés pour que cette année soit vraiment bénéfique. Nous y reviendrons dans la discussion.

Enfin, pour terminer comme nous avons commencé, par des bonnes nouvelles, nous saluons l'amende record infligée à Mc Donald's suite à la plainte initiée par la CGT Mc Donald's pour blanchiment de fraude fiscale : 1 Mds 250 M € suite à une convention judiciaire d'intérêt public (CIJIP). Car ce qu'oublie de mentionner la DG sur Ulysse, c'est que sans les investigations et la plainte de la CGT en 2015 pour contourner le verrou de Bercy, cette amende n'aurait pas vu le jour. Ce que montre cette affaire, surtout, c'est encore une fois l'ampleur de la fraude fiscale internationale (les prix de transferts représentent la moitié du commerce international!) qui nécessiterait, pour l'appréhender, de faire tout le contraire de ce l'on connaît actuellement : recruter massivement des agents, mieux les payer et prendre le temps de bien les former.